



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

télétravail

Question écrite n° 90045

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le développement du télétravail en France. Grâce au développement des nouvelles technologies, le recours au télétravail offre de réels avantages tant pour les entreprises que pour les salariés. Ce mode de travail est également une chance pour la revitalisation des espaces ruraux. De nombreuses avancées ont été constatées en France ces dernières années. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position et ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90045

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2015](#), page 7562

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)